

**POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN
LAW AND ECONOMICS / ANALYSE ECONOMIQUE DU DROIT**

(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30 H/AN)

FACULTE DE DROIT ET CRIMINOLOGIE

Référence : 2025/A020

Date limite du dépôt des candidatures : 03/03/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

Le programme du Master en droit de l'ULB impose à chaque étudiant·e de choisir un cours parmi une liste de douze cours identifiés comme relevant des approches critiques du droit. Ce choix doit être posé lors de la première année du master. Parmi ces douze cours figure celui faisant l'objet de la présence vacance : DROIC5107 – Law, Finance and Economics / Analyse économique du droit.

Ce cours est prévu pour un volume horaire de 24 heures et est valorisé à concurrence de 5 crédits.

Ce cours peut être enseigné en anglais ou en français.

Le ou la titulaire pourra aussi être appelé·e à encadrer et évaluer des travaux de fin d'études.

S'il ou elle le souhaite le ou la titulaire pourra être rattaché·e à un centre de recherche parmi ceux présents à la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

La particularité pédagogique des cours relevant de ce module d'option obligatoire « Approche critique du droit » est double. D'une part, il s'agit de privilégier des méthodes favorisant la participation active des étudiant·e·s et à stimuler leur esprit critique (ex. : examen à livre ouvert ou sous la forme de *take home*, réalisation de travaux de recherche individuels ou collectifs, organisation de débats d'actualité, contribution à l'organisation de manifestations scientifiques...). Les cours relevant de ce module se donnent ainsi sous la forme de séminaires. À cette fin, la Faculté garantit une répartition équilibrée des étudiant·e·s parmi l'ensemble des cours offerts afin que leur fréquentation respective permette la mise en œuvre de méthodes pédagogiques actives. D'autre part, l'accent est régulièrement mis sur les approches interdisciplinaires du droit et vise à sensibiliser les étudiant·e·s à l'intérêt d'étudier le droit et la justice à l'aune de concepts, de paradigmes et de méthodes empruntées à d'autres sciences sociales.

S'agissant en particulier de cet enseignement, les objectifs pédagogiques spécifiques sont les suivants :

- Enseigner les rudiments de la science économique en ce qu'elle est convoquée pour analyser les phénomènes juridiques ;

- Présenter les principaux auteurs et principales écoles qui ont animé l'analyse économique du droit ;
- Expliquer les paradigmes et outils situés au cœur de l'analyse économique du droit (optimum de Pareto, théorème de Coase, théorie des jeux, etc.) ;
- Discuter les controverses qui traversent le champ de l'analyse économique du droit et présenter les alternatives forgées au départ des critiques visant l'approche économique classique ;
- Illustrer la portée pratique de l'analyse économique du droit au départ de questions juridiques diversifiées (ex. droit des contrats, droit des affaires mais également droit pénal ou droit administratif).

Ces objectifs n'impliquent pas un enseignement systématique *ex cathedra* de la matière, qui serait incompatible avec la formule de séminaire interactif donné à cet enseignement. Le titulaire sera parfaitement libre de travailler au départ de cas, de dossiers ou d'un thème spécifique déterminé annuellement, comme c'est le cas pour la plupart des enseignements délivrés dans le cadre de ce module.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

DROIC5107 – Law and Economics / Analyse économique du droit.

Théorie : 24h – Cours figurant au sein du module d'option obligatoire « Approche critique du droit »
Bloc 1 du master en droit – toutes finalités confondues (environ 50 étudiants).

Titre requis

De préférence docteur·e à thèse en sciences juridiques ou sciences économiques, le cas échéant titulaire d'un master dans l'une ou l'autre de ces disciplines.

- Compétences requises : Une expertise scientifique dans le champ couvert par cet enseignement, se traduisant par exemple dans des publications scientifiques.
- Une expérience pédagogique constitue un atout.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Vincent de Coorebyter (téléphone : +32 2 650.38.63 – courriel : Vincent.de.Coorebyter@ulb.be)

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/3f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-fh-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- Une lettre de motivation.
- La liste des publications réalisées et la transmission d'un article dans le domaine de l'analyse économique du droit.
- Un dossier d'enseignement de 4 pages maximum comprenant un rapport sur les activités d'enseignement antérieures s'il y a lieu et un projet pour le cours, incluant le contenu, le type de pédagogie envisagée, les supports pédagogiques prévus et le mode d'évaluation des étudiant·e-s.
- Les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.